

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 3 JUIN 2023

RELEVÉ DE DECISIONS

Le comité directeur du Comité territorial de rugby de La Réunion s'est réuni le 3 juin 2023 à 8h30, au CREPS de Saint-Paul sur l'ordre du jour suivant :

- Réunion avec les responsables des commissions
- Repas avec les responsables des commissions et les présidents des clubs
- Réunion avec les présidents des clubs
- Adoption du règlement sportif 2023/2024
- Questions diverses

Etaient présents ou représentés :

- Membres du comité directeur :

Daniel BLONDY, président
Monique CATHALA, vice-présidente
Jean-Michel BOUCHON, secrétaire général
Stéphane MARQUER, trésorier
Nikos MOTHE
Daisy ADOLPHE
Jérôme AGRENOR
Jean-Claude BOUCHETEIL
Delphine CATHALA
Raphaël GERARD
Wilfrid HOARAU
Jean-Michel LABBE
Albert MONBRUN

- Invités :

Guy ADOLPHE (président de la commission seniors)
Didier AROUBANI (président du RRCE)
Julien PAYET (représentant le président du XV Dionysien)
Audrey MENAND (présidente du RC Saint-Pierre)
Florian BOSSART (président du RC Portoais)

- Salariés :

Steve NARDON (CTL)
Ludovic FONTAINE (CTC)
Laura BANTOURE (CD)
Germain CAZORLA (CD)
Patrick FONTAINE
Naëlsie ROBERT (apprentie)

Séance du matin

Le quorum des membres du comité directeur étant atteint, le président souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur et les remercie de leur participation. Il félicite l'équipe technique pour leur travail et donne la parole à Steve Nardon pour présenter les conclusions de la journée consacrée à la préparation de la prochaine saison, vendredi 2 juin.

Steve Nardon rappelle que la mission des techniciens consiste à accompagner les clubs, mais qu'ils ne doivent pas constituer l'unique force de proposition. Il souligne toutefois une progression des propositions émanant des commissions. Il cite notamment le travail accompli à cet égard par la commission « jeunes » avec le séminaire organisé au cours de la saison et la commission « féminine » avec les initiatives s'inscrivant dans le cadre des opérations « rugby pour elle ».

Un tour de table permet aux présidents des commissions de souligner certains points d'amélioration et notamment tendant à un élargissement de certaines d'entre elles avec une plus importante implication de l'ensemble de leurs membres.

La commission EDR note une bonne dynamique de la catégorie M14 et, plus généralement, une meilleure intégration des règles de jeu fédérales. La mise en place d'actions concernant l'arbitrage constituerait un point d'amélioration à mettre en œuvre prioritairement au sein des EDR labélisée.

La commission « jeunes » relève l'existence d'un bon état d'esprit sur le terrain. La question des effectifs est évoquée. Néanmoins l'organisation de match à 15 dès le début de la saison semble faire consensus, avec la possibilité de regroupements.

Le milieu scolaire et les quartiers reposent sur les épaules des salariés technicien et d'un seul élu du comité qui ne peut à lui seul constituer une commission. Dans un premier temps, un rapprochement avec la commission EDR est nécessaire. Les clubs devraient prendre une part dans la mise en œuvre des actions relevant du « rugby social », avec le soutien de l'équipe technique.

Les actions formation des éducateurs au sein des clubs sont confrontées à l'absentéisme de certains stagiaires. Le paiement du coût de la formation, par ces derniers ou par leur club, est proposé. Plus généralement, le projet d'un centre de formation est évoqué.

La question de l'arbitrage doit être rapidement résolue. Au total, seule une dizaine d'arbitres sont effectivement susceptibles de remplir la fonction, parmi lesquels seulement quatre sont disponibles chaque week-end.

Séance de l'après-midi

Les travaux reprennent à 14h00, en présence des présidents des clubs.

Examen du règlement sportif 2023-2024

Le projet de règlement sportif pour la saison prochaine est soumis au comité directeur.

Ce projet avait été préalablement transmis aux clubs, aux commissions et aux salariés, pour observations et amendements éventuels de la part des élus.

Aucune observation complémentaire n'est formulée

Les membres du comité directeur adoptent à l'unanimité des présents le projet de règlement sportif pour la saison 2023-2024. Il figure en annexe du présent procès-verbal.

Il est rappelé que ce règlement devra être complété par les calendriers de chacune des catégories de licenciés, qui seront soumis par chacune des commissions sportives, après examen par la commission des épreuves. Ces documents seront annexés au règlement général.

Situation générale du rugby à la réunion et questions diverses.

L'évolution des effectifs est favorable dans chacune des catégories.

Toutefois, les jeunes de moins de 19 ans continuent de subir une certaine faiblesse du nombre de licenciés et un effort doit être réalisé dans cette catégorie.

Plus généralement, une attention doit être apportée à la fidélisation des licenciés.

Une première newsletter a été publiée et cette publication devrait être renouvelée régulièrement.

Un annuaire du comité est en cours d'édition et une plaquette de présentation sera également réalisée.

L'attention des clubs est attirée sur la nécessité de transmettre les informations sur les initiatives locales.

Une réflexion est en cours concernant la structure administrative et technique du comité afin de mieux répondre aux besoins du comité et, plus généralement, à ceux du rugby sur notre territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et lève la séance à 16 heures 30.

Le secrétaire général :



Jean-Michel BOUCHON